

Eglise réformée évangélique de Sierre

Lea Rittiner,
lea.rittiner@gmail.com

Erhard Saur
esaur@bluewin.ch

06.03.2025

Rapport de vérification des comptes 2024 // Revisionsbericht 2024

A l'assemblée ordinaire de l'église réformée de Sierre, réunie le 13.03.2025 à Sierre

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, les soussignés ont procédé à la vérification des comptes de l'église réformée de Sierre, le mardi, 04.03.2025.

Nous avons pu constater pendant ce contrôle que la comptabilité est tenue bien professionnellement par la société SemFid, représenté par M Eric Vouardoux, ce en accord avec les règles édités de par l'EREV et de l'état. (Séparation entre frais de culte et autres frais).

Les différents postes comptables sont documentés d'une manière parfaite et transparente, et ils concordent avec les écritures. Les actifs auprès de Postfinance et de la BCV sont confirmés par les extraits au 31.12.2023.

Vous observer dans le bilan un montant de 75'239.25 comme actifs transitoire. Ce montant représente le loyer de 50'000 Fr pour Plantzette et le remboursement envers de l'EREV pour les salaires des pasteurs, les montants sont arrivés en janvier 2025.

Le ménage de la paroisse 2024, prévoyant un déficit de 2'500.-Fr, se solde avec un bénéfice de 1'211.55 Fr. Ce résultat positive est atteint malgré les frais d'entretien des bâtiments, (honoraires d'architecte) qui sont presque 15'800 Fr plus élevées que budgétisé.

Les frais de personnel sont au niveau de 2023. Les contributions volontaires des paroissiens sont plus de 3'000 Fr plus élevée qu'en 2023, merci aux paroissiens.

Nous vous proposons d'accepter les comptes de l'année 2024 et de donner décharge à la fiduciaire SemFid, la proposition de décharge est aussi faite pour le conseil de paroisse.

Nous vous confirmons que ce contrôle était fait au mieux de notre conscience.

Soumis à l'assemblée générale du 13 mars 2025, les réviseurs

Lea Rittiner

Erhard Saur